

POUR CONSTITUER LE DOSSIER D'INSCRIPTION

Nous vous invitons à venir à l'accueil paroissial situé au 21, rue de Durmersheim (rue à gauche de l'église).

Les horaires des permanences :

Mardi de 14h à 16h et le Jeudi de 16h à 18h.

Jour et date :

Les baptêmes sont célébrés soit le samedi à midi, soit le dimanche vers 12H00 après la messe de 10H30.

Les dates et heures vous sont proposées lors de l'inscription

Lieu :

Si vous résidez en dehors de notre territoire paroissial, vous devrez alors demander l'accord écrit du curé de votre paroisse d'habitation.

Les parrains et marraines :

Ils doivent être baptisés et âgés de plus de 16 ans. Nous leur demanderons alors de nous fournir un acte de baptême délivré par leur paroisse d'origine.

Les pièces à fournir :

1. Les parents doivent fournir une copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant.
2. Les actes de baptêmes des parrains et marraines.
3. L'autorisation du curé de votre paroisse d'habitation.

« Le Baptême est le plus beau et le plus magnifique des dons de Dieu... Nous l'appelons don, grâce, onction, illumination, vêtement d'incorruptibilité, bain de régénération, sceau, et tout ce qu'il y a de plus précieux.

Catéchisme de l'Eglise catholique §1604

Le baptême, porte de la vie et du Royaume, est le premier sacrement de la Loi nouvelle : le Christ l'a proposé à tous pour qu'ils aient la vie éternelle ; il l'a confié à son Eglise, en même temps que l'Evangile, lorsqu'il a ordonné à ses Apôtres : « Allez donc ! De toutes les nations faites des disciples, baptisez-les au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit

Rituel du baptême des petits enfants

PARTICIPATION AUX FRAIS

L'Eglise ne vit que des dons de ses fidèles. Dans le cadre du baptême, vous êtes invités à faire une offrande qui servira à couvrir les frais engagés et à montrer votre soutien à la paroisse que vous avez sollicitée.

Nous vous suggérons de donner une offrande **d'au moins 60 euros** si votre baptême a lieu à St Pierre et **30 euros** s'il est célébré dans une autre paroisse.

Les chèques sont à libeller à l'ordre de « Paroisse St Pierre ».

Nous vous en remercions par avance.

Le baptême



"Il nous a sauvés [...] par le bain de la régénération."

2018-2019

PAROISSE SAINT PIERRE

Presbytère et Oratoire - 21, rue Durmersheim - Tel: 01 45 76 00 96
Eglise - Rue du Général de Gaulle - 94430 CHENNEVIERES
www.paroissestpierre.fr Mail : stpierrecchennevieres94@wanadoo.fr

L'ACCUEIL DE VOTRE DEMANDE

Vous avez l'intention de demander le baptême de votre enfant. La communauté chrétienne vous accueille avec joie.

Le baptême est une étape importante dans la vie d'un enfant : c'est un événement qui va marquer toute son existence d'homme et de chrétien.

Que vous souhaitiez organiser la cérémonie à l'église Saint Pierre ou dans une autre église, vous êtes invités à **prendre contact** le plus rapidement possible avec le secrétariat paroissial.

Nous sommes à votre disposition les mardi et jeudi de 16h. à 18h :

- ♦ au 01 45 76 00 96.

Vous pouvez laisser un message sur notre répondeur.

- ♦ stpierrechennevieres94@wanadoo.fr.

Une équipe prend du temps pour vous accompagner dans votre démarche et pour préparer la célébration.



LA PRÉPARATION AU BAPTÈME

Voici les étapes à suivre après votre inscription :

- ♦ Participer à une soirée de préparation
- ♦ Convenir des textes de célébration lors de votre rendez vous avec le célébrant

La préparation au baptême

Pour vous préparer au sacrement de votre enfant, il est nécessaire que vous suiviez une soirée de préparation au baptême.

Voici les modalités de cette préparation:

- le RDV aura lieu dans les salles paroissiales qui se situent derrière le presbytère.
- Un parking est à votre disposition.
- ♦ Elle se déroulera de 21h à 22H30.

♦ LES DATES DES SOIREEES

Vendredi 31 Août

Vendredi 5 Octobre

Vendredi 7 Décembre

Vendredi 8 Février 2019

Vendredi 22 Mars

Vendredi 12 Avril

Vendredi 10 Mai

Vendredi 7 Juin

Nous vous conseillons de profiter de ce temps pour remettre les documents à fournir dans votre dossier d'inscription. De plus, n'hésitez pas à venir avec vos questions et difficultés, l'équipe sera à votre écoute lors de ce rendez vous.

Vous devez apporter le livret remis lors de votre inscription. Les futurs parrains et marraine sont conviés.

♦ RENDEZ VOUS AVEC LE PRÊTRE

Deux semaines avant la cérémonie, vous devrez revenir vers nous pour prendre un rendez vous avec le prêtre.

Vous aurez l'occasion de parler de la cérémonie et de prévoir les textes de la célébration.